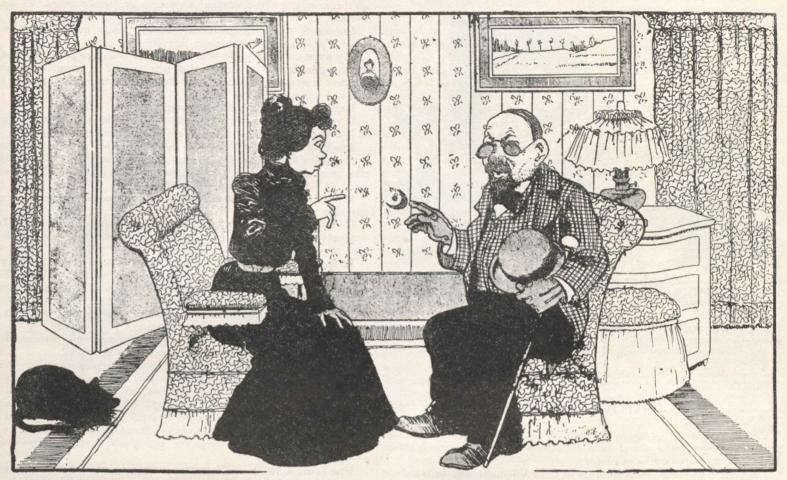
## QUESTION PERTINENTE



Mufilard.—Vous êtes plus belle que jamais. Vos longs cils noirs donnent de l'éclat à l'azur de vos yeux et le rose de votre visage fait paraître vos dents nacrées...
 Mile Simplice.—Veuillez m'expliquer, je vous prie, comment vous pouvez distinguer toutes ces jolies nuances avec des lunettes bleues?

## LES FETES DE LA ROSE

L'usage de décerner les prix de vertu aux jeunes filles les plus méritantes est aujourd'hui très répandu ; il n'y aura bientôt plus, en France, un seul village qui ne tienne à couronner une rosière. Cet usage est fort ancien. Nous croyons intéressant d'en rappeler l'origine.

Pour être rosière, dit un dicton, il faut être sage, affable avec tout le monde, laborieuse, ne pas médire de son prochain et aimer ses parents.

Certainement, les rosières de Salency remplirent toutes ces conditions, car on ne s'expliquerait pas leur renommée universelle. Là fut couronnée la première rosière.

L'institution est due à saint Médard, évêque de Noyon, qui vivait au cinquième siècle. Saint Médard, seigneur de Salency, eut l'idée de donner une couronne de roses et une somme de 25 livres à la jeune fille la plus vertueuse. Il détacha même de ses domaines douze arpents dont il affecta les revenus à ce paiement, et qui portèrent le nom de fief de la Rose.

les revenus à ce paiement, et qui portèrent le nom de fief de la Rose.

La première qui fut élue à la fête de la Rose fut la propre sœur de saint Médard, en 1525.

Depuis ce jour, la couronne fut décernée tous les ans à une jeune Salencienne. Avec la couronne, elle trouvait toujours un mari, et un mois après avait lieu le mariage. Une des conditions de l'élection était, non seulement que la rosière devait être sage, mais encore toute sa famille, son père, sa mère, ses sœurs, ses frères, ses parents.

Le seigneur de Salency avait seul le droit de choisir la rosière entre trois jeunes filles nées à Salency, qui lui étaient présentées un mois à l'avance. Ses rivales pouvaient discuter ses titres. Puis le choix de la rosière était irrévocablement fixé.

La vertu ne pouvait demeurer le privilège exclusif d'une petite ville. L'exemple de Salency fut salutaire, et d'autres essayèrent de rivaliser.

En 1775, M. de Beaumont fonda, près de Caen, à Canon, une fête de la rose. L'acte de fondation spécifiait que les Communes de Mézidon, Canon, Vieux-Fumé éliraient une bonne jeune fille, une bonne mère, un bon fils, un bon père de famille, un bon vieillard.

On donna a cette fête le nom de fête des *Bonnes gens*. Il y avait deux prix de 300 livres et une médaille d'argent.

Après Canon, ce fut la rosière de Bricquebec et de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en Normandie.

La première rosière fut couronnée le 30 septembre 1776. Elle eut le privilège de remettre les amendes aux particuliers.

A Falaise, on en couronna une pour la première fois, le 14 juin 1778, jour de la Trinité. A cette fête, qui avait attiré plus de six mille étrangers, le Portugal, la Russie, le Danemark, l'Italie envoyèrent des délégués.

le Portugal, la Russie, le Danemark, l'Italie envoyèrent des délégués.

Les habitants l'avaient proposée le lundi de Pâques. Le seigneur l'avait choisie sur une liste de trois candidates, et avait remis, sous pli cacheté, son nom au desservant, qui le révéla le jour de l'Annonciation. Ce fut Elisabeth Gilbert, âgée de dix-neuf ans. On prononça un discours où ses

vertus furent exaltées; la rosière chanta, à la collation du soir, avant le bal, et ses compagnes reprirent en chœur:

Filles de ce village, A notre bienfaiteur Rendons un juste hommage, Ça fait toujours honneur.

Le père de la rosière terminait par ce quatrain :

De la mort furieuse Je braverai l'horreur. Ma fille est vertueuse, Ça fait toujours honneur.

En 1778, le Parlement de Metz donna l'autorisation de fonder une fête de la Rose à Réchicourt-le-Château.

A Suresnes, il existe une fête de la Rose depuis le 15 août 1779. D'après l'acte de dotation, la rosière devait avoir dix-huit ans, et habiter Suresnes depuis dix ans.

La rosière de Suresnes fut supprimée par la Révolution. En 1802, le maire de Suresnes adressa une réclamation au m

En 1802, le maire de Suresnes adressa une réclamation au ministère de l'intérieur, pour lui demander le rétablissement de la fête de la rose. Le ministre lui répondit favorablement, mais accorda une somme très minime.

Ce fut une dame de Richemont qui sauva la situation. Cette dame, qui habitait Suresnes, avait eu le malheur de perdre sa fille dans des circonstances tragiques. Les habitants de Suresnes éprouvèrent autant de douleur qu'elle; la consternation fut générale. La comtesse, émue de ces marques d'affection, voulut récompenser ces braves gens. Elle fonda un prix de vertu. Une dot de 3,000 francs était mise à la disposition de la rosière lors de son mariage. Elle devait avoir de dix-huit à vingt ans. Elle devait donner à son premier enfant le nom de Camille, qui était celui de la jeune fille décédée.

On voit que, depuis Salency, l'institution a fait des progrès. La plupart de ces créations nouvelles proviennent de legs, qui renferment certaines formalités. Les bienfaiteurs veulent encourager la vertu.

Non seulement il y a aujourd'hui des rosières dans toute la France, mais Paris a une véritable ceinture de rosières. Nanterre fait une rude concurrence à Suresnes; concurrente aussi la rosière de Fontenay-sous-Bois, fondée en 1839. Romainville, Puteaux, Enghien, Montreuil, Neuilly, Saint-Denis, Saint-Germain fournissent leur contingent de rosières. Cela promet pour l'avenir

A. V.

## AU THÉATRE

M. Fabien.—Oh! ce n'est pas la plus belle scène: tout à l'heure, le père va assassiner ses trois enfants!

Tous.—Enfin!

## AMÉNITÉS

Echos du dernier bal masqué:

Elle.—Mais, Jack, n'importe qui te reconnaît: tu as l'air si fou!

Lui.—Personne ne te reconnaîtra, toi... Tu as l'air si charmante!!!